

Une bourse ERASMUS pour aider les étudiants en BTS Support à l’Action Managériale à réaliser un stage en Union Européenne



ERASMUS ?

C'est un acronyme signifiant "EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students", à savoir "programme d'action européen pour la mobilité des étudiants".

Le nom du programme vient du moine humaniste et théologien néerlandais (1465-1536), qui a voyagé durant de nombreuses années à travers l'Europe pour s'enrichir des différentes cultures et développer son humanisme.

ERASMUS stage en BTS Support à l’Action Managériale

Le lycée Emmanuel Mounier (LEM) permet à ses étudiants de financer leur stage à l'étranger grâce à 2 aides :

- une bourse Erasmus (modulable en fonction du pas de destination) ;

- une éventuelle aide régionale d'un montant de 500 € (sous condition de ressources).

**1) La stratégie générale du LEM en matière de mobilité à des fins de stage s'articule autour de 2 pôles :**

a) La politique de promotion des langues étrangères du lycée E. Mounier

D’une part, Le lycée E. Mounier offre la possibilité d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires en anglais et en espagnol au moyen d’une heure de soutien hebdomadaire dans chacun de ces 2 langues ;

D'autre part, son CDI (Centre de Documentation et d'Information) met à disposition des revues en langues étrangères ou à dimension internationale comme Courrier International, Alternatives Internationales, Vocable en anglais et en espagnol, Today in English.

b) La promotion de la mobilité de stage en BTS auprès des étudiants

La coordinatrice ERASMUS :

*Dominique DUMAS, professeure (*[*dominiquedumashug@hotmail.fr*](mailto:dominiquedumashug@hotmail.fr)*)* ,

a mis en place sous l'autorité de :

*Catherine SEMERIA, Proviseure (*[*catherine.semeria@ac-versailles.fr*](mailto:catherine.semeria@ac-versailles.fr)*)* les dispositifs suivants :

- dès septembre, un séminaire d'intégration des BTS au cours duquel ERASMUS et la mobilité de stage en Europe est décrite ;

- de septembre à décembre, des modules de recherche de stage à l'étranger sont organisés : présentation de partenariat, notamment avec l'Angleterre (coaching, hébergement, placement dans une organisation/entreprise d'accueil), préparation au CV EUROPASS, description des outils permettant la recherche de stage à l'étranger : CV et lettre de motivation en langues étrangères.

- avant le départ en stage (en avril ou en octobre), le coordinateur remet un kit étudiant complet ERASMUS comprenant tous les documents administratifs afin de bénéficier de la subvention avec un versement de 80 % pendant le stage ;

- au retour du stage en septembre ou en janvier, le coordinateur s'assure que tous les documents administratifs que doit remettre l'étudiant soient complets (test de langue/rapport final) afin qu'il puisse recevoir le solde de la subvention (soit 20 %).

Remarque : il est préférable de réaliser le stage à l'étranger en fin de1ère année.

**2) L'impact escompté de la participation du lycée Emmanuel Mounier au programme de modernisation de l'enseignement supérieur pour chacune de ses 5 priorités :**

a) augmenter les niveaux de qualification et renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur en accueillant des étudiants issus des filières professionnelles (entre 50 et 60 % en BTS Support à l’Action Managériale) et évoluant dans un contexte socioéconomique difficile (+ de 50 % sont boursiers de l'Etat).

Le LEM propose à l'intention des étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel des programmes de soutien personnalisé et participe activement à un dispositif de liaison BacPro/BTS initié et soutenu par l'Inspection Pédagogique de l'Education Nationale permettant de faciliter la transition entre les filières professionnelles et le BTS.

b) améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur par :

• la collaboration de la FFMAS (Fédération Française des Métiers de l'Assistanat et du Secrétariat) et de l'EUMA (European Management Assistants France) dans l'élaboration du référentiel de la formation du BTS Support à l’Action Managériale ;

• un partenariat signé avec l'IUT de Sceaux permettant à nos diplômés de BTS Support à l’Action Managériale de poursuivre leurs études en licence professionnelle "GRH à l'international" ;

• l’ouverture en 2019 d’une licence « Gestion des organisations » sur le site.

c) améliorer la qualité grâce à la mise à disposition de chaque étudiant d'un ENT espace numérique personnel, de 3 salles équipées de PC en réseau et vidéoprojecteur, centre de documentation accessible à distance,

d) encourager les alliances grâce à la constitution d'un réseau relationnel fort avec :

• les anciens étudiants qui viennent présenter à l'occasion de la journée Portes Ouvertes ou du séminaire d'Intégration leur parcours Licence ou Master ainsi que leurs métiers et débouchés,

• les membres d'entreprises partenaires qui interviennent dans le cadre de cours sur des thématiques variées (recrutement et entretien d'embauche, création d'entreprise, développement durable, ...) ;

e) améliorer la gestion et le financement par l'organisation d'une campagne annuelle d'information sur la taxe d'apprentissage au moyen de courriers envoyés aux parents d'élèves et aux fournisseurs du lycée ou par l'intermédiaire des professeurs référents lors des visites de stage.

**3) La mobilité ERASMUS des étudiants de BTS Support à l’Action Managériale**

***Qui peut en bénéficier ?***

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur titulaire de la Charte Universitaire ERASMUS "élargie", ce qui est le cas du lycée Emmanuel Mounier depuis 2009. Le lycée adhère à la nouvelle convention ERASMUS+ 2014-2020.

En moyenne, 4 à 5 étudiants partent chaque année.

***Quelle est la durée de stage à l'étranger ?***

Les étudiants inscrits en cycle court de BTS doivent effectuer un stage d'au moins 2 mois (de date à date).

Exemple : du 6 mai au 6 juillet

***Quelles sont les conditions à remplir ?***

Les postulants ERASMUS sont sélectionnés par l'établissement de manière juste et transparente : compétences linguistiques, résultats scolaires, motivation, projet professionnel,…

• mise à disposition des outils nécessaires pour rédiger CV et lettre de motivation en LVE (modèle EUROPASS) ;

• avis motivé des professeurs de spécialité ;

• présentation au partenaire anglais chargé d'opérer le choix final au moyen d'un entretien téléphonique ou par Skype en LVE.

Ils doivent passer un test dans la langue du pays de destination avant et après le stage.

***Où les stages ont-ils lieu ?***

Les organismes d'accueil pour les placements d'étudiants peuvent être des entreprises ou toutes autres organisations (sauf les organismes qui gèrent des programmes européens en vue d'éviter les conflits d'intérêts ou les doubles financements).

***Quelles sont les dispositions prises par le lycée ?***

Il remet aux étudiants :

🖙 Avant le départ :

• une convention de stage couvrant la période de mobilité signée par l'étudiant et son établissement d'origine,

• un contrat de mobilité déterminant le programme du stage (visé par l'établissement d'origine, l’étudiant et l'organisation d'accueil),

• la charte des étudiants ERASMUS qui définit leurs droits et devoirs pendant leur période de mobilité. Ainsi que les conditions générales.

🖙 A la fin de la période à l'étranger, un EUROPASS permettant la validation et la reconnaissance de la mobilité.

***A quel soutien financier peut prétendre l'étudiant ?***

Ils peuvent obtenir une bourse ERASMUS pour les aider à couvrir les frais de séjour et de voyage occasionnés par le séjour à l'étranger.

Le paiement de la bourse de l'étudiant sortant est maintenu pendant cette période.